



Maison des associations, 79 bis avenue Gallieni
93170 BAGNOLET

Chers collègues,

Vous êtes un acteur de la filière avicole et vous représentez des éleveurs de volailles en circuit court et en production fermière, vous êtes consommateurs engagés dans les circuits courts ou membre d'une association de consommateur. Vous n'êtes pas sans savoir que les éleveurs de volailles fermiers subissent depuis quelques années une multiplication des contraintes législatives et une application de la réglementation par les DDCSPP¹, stricte, coûteuse et en décalage total avec nos modes d'élevage.

Après la réglementation salmonelle et l'impossibilité de contre-analyses, le paquet hygiène, la réglementation des petits abattoirs, l'arrêté du 8 février 2016 impose des mesures de biosécurité qui précarisent fortement nos élevages.

De nombreux éleveurs, de tout bord syndical, se sont mobilisés, soutenus par la Confédération paysanne, la FNAB, le MODEF, des vétérinaires engagés ainsi que des consommateurs (MIRAMAP), pour sauvegarder les élevages de volailles plein air et en vente directe.

Durant ce temps de travail et d'échanges, nous avons constaté que nos élevages sont loin d'être marginalisés. Les difficultés que nous rencontrons, face notamment à l'application de l'arrêté salmonelle, mobilisent déjà beaucoup d'énergie dans de nombreux départements.

Notre volonté, au-delà la réalisation du guide de biosécurité adapté aux petits élevages de volailles, a été de fédérer nos énergies au niveau national pour notamment :

- 1) Montrer que nos élevages existent et apportent une véritable valeur ajoutée sociale contribuant au développement d'une consommation durable et responsable.
- 2) Mettre en lumière nos spécificités.
- 3) Demander une législation adaptée.
- 4) Agir en amont, c'est à dire, avant que les textes réglementaires ne sortent.
- 5) Etre reconnu comme force de négociation.
- 6) Permettre aux consommateurs-trices d'avoir accès à des volailles fermières et en circuits-courts, et défendre la possibilité de ce choix !

1 * DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la protection des populations).

Aujourd'hui, c'est notre métier, notre philosophie de vie, que nous voulons sauver et développer, car ils nous apparaissent socialement et économiquement parfaitement en phase avec la demande du consommateur.

L'aboutissement du guide biosécurité a permis de faire prendre conscience à l'administration (DGAL) que nous existons et que la prise en compte de nos spécificités était importante pour le maintien d'une dynamique de développement rural.

Aujourd'hui, notre association l'ANAFIC (l'association nationale de l'aviculture fermière indépendante et citoyenne) existe. Créée le 4 octobre dernier, elle regroupe des associations de producteurs de volailles en circuit court de plusieurs départements (Bretagne, Vaucluse, Béarn, Gers, Lot, Isère), des syndicats comme la Confédération paysanne et le MODEF et des consommateurs à travers le MIRAMAP.

Nous avons la possibilité d'être enfin reconnus au niveau national et de peser sur des réglementations qui mettent en péril nos exploitations. Bien sûr, notre poids dépendra du nombre d'adhérents. Une base existe, mais le véritable travail débute et notre volonté est de fédérer toutes les associations de producteurs pour concentrer nos énergies et éviter leur dispersion, souvent à l'origine de combats perdus.

L'ANAFIC bénéficie d'une indépendance dans son action vis à vis des filières industrielles. Elle met les producteurs et tous les partenaires de la filière en réseau au niveau local et national permettant ainsi de mieux défendre les intérêts individuels et collectifs.

Ainsi, nous vous demandons en votre qualité d'éleveur, de responsable professionnel, de membre d'association de consommateurs, de proposer à votre structure locale, régionale, d'adhérer à l'ANAFIC, dont vous trouverez en pièce jointe les statuts. En s'acquittant de cette cotisation, la structure devient membre actif de l'ANAFIC et peut participer aux décisions.

Nous restons à votre disposition et nous vous proposons un contact téléphonique, afin de poursuivre nos explications de vive voix.

Souhaitant vous retrouver parmi nous très bientôt,

Cordialement
Les co-présidents,

Jacques Rimbault

Denis Surgey